

DEC210722DR12

Décision portant cessation de fonctions de Mme Maryse ALVITRE assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7263 Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE)

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC122705DR12 du 10 septembre 2012 portant nomination de Mme Maryse ALVITRE aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Maryse ALVITRE dans l'unité du CNRS n°UMR7263, à compter du 1^{er} mars 2021.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 2 février 2021

La directrice de l'unité
Mme Catherine FERNADEZ

Visa de la déléguée régionale du CNRS
M. Ghislaine GIBELLO

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Eric BERTON

